

## ABONNEMENT.

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Fléclier, 3.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
chez MM. HAVAS-LAFITTE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Novembre 1879.

## Chronique générale.

La séance de la Chambre d'aujourd'hui samedi promet d'être fort agitée par suite de la discussion de diverses interpellations émanant d'un député bonapartiste. La Chambre voudra vivement les enterrer, mais ce ne se fera pas sans tapage.

M. Gambetta, qui s'était promis de consacrer la session actuelle à des discussions d'affaires, a dû s'apercevoir qu'il avait compté sans son hôte.

\*\*

## LE PRÉFET DE POLICE.

M. le préfet de police Andrieux, un radical de choix, cependant, a perdu la confiance du Conseil général de la Seine. Un radical trouve toujours plus radical que lui. M. Andrieux a trouvé, dans le Conseil général, M. Benjamin Raspail pour l'interpeller sur l'insuffisance de l'épuration du personnel de la police, et trente-neuf conseillers radicaux pour décréter d'accusation le personnel et le chef de la préfecture républicaine.

A en croire M. Benjamin Raspail et la majorité du Conseil général, M. Andrieux est un des réactionnaires les plus réussis qui aient dirigé la préfecture de police depuis que nous sommes en République. Il a surtout commis ce grand crime, ayant de grandes responsabilités, de ne pas accepter de confiance des apprentis policiers qui lui étaient recommandés comme le dessus du panier de la radicaillerie.

M. Andrieux, proclamons-le à son éloge, s'est défendu comme un préfet à poigne ; il a même fait preuve d'un certain mépris pour les accusations « calomnieuses » dont il est l'objet.

Au fond, c'est-à-dire au point de vue con-

servateur, M. Andrieux a cent fois raison de ne pas vouloir compromettre davantage les services de son administration. Mais, au point de vue radical, il a cent fois tort. On est radical ou on ne l'est pas. Or, M. Andrieux renie actuellement ses dieux, il fait litière de ses principes, il refuse de sacrifier son administration aux nécessités de la politique des nouvelles couches. C'est peut-être du bon sens pratique, mais c'est à coup sûr de l'inconséquence.

M. Andrieux est un renégat, voilà ce qu'il y a de plus clair. Et sa condamnation est proche.

— Mercredi matin, après une entrevue avec le ministre de l'intérieur, relativement au vote de défiance du Conseil général de la Seine, le préfet de police trouvant équivoque l'attitude de M. Lepère, lui envoya sa démission.

Le Président de la République, apprenant l'incident, fit mander immédiatement M. Andrieux à l'Élysée et lui déclara qu'il n'acceptait pas cette démission. Il le félicita du reste de la fermeté dont il avait fait preuve devant le Conseil général.

Nous apprenons que, d'autre part, M. Gambetta lui-même est intervenu, et que c'est surtout cette intervention qui a retenu M. Andrieux à son poste. Le chef des gauches a dit au préfet de police qu'il fallait, à tout prix, éviter les complications gouvernementales jusqu'à nouvel ordre.

Enfin, dans le conseil des ministres de jeudi, M. Grévy a signé un décret d'annulation de la décision par laquelle le Conseil général de la Seine a infligé un vote de blâme au préfet de police.

\*\*

La commission du Sénat a entendu jeudi le rapport de M. Jules Simon, acceptant le projet Ferry, moins l'article 7, qui est inefficace, dangereux et attentatoire à la liberté. Il dit : « Il est nécessaire de réprimer les écarts (???) de « l'enseignement clérical, mais il faut atteindre ce but par une inspection rigoureuse des établissements » libres. »

— A l'heure même où M. Gambetta vantait « la vivacité d'esprit de la patriotique » population de Paris, qui n'en altère ni la justesse ni le bon sens, un cortège d'amnistiés conduisait au cimetière les restes du citoyen Renvier, membre de la Commune et l'un des plus sinistres meneurs de l'orgie sanglante de 1871. La chose, dit l'Agence Havas, s'est passée dans le plus grand ordre ; on s'est contenté de crier : « Vive la République ! Vive l'amnistie ! Vive la révolution sociale ! » On n'a rien brisé, rien pillé ; on n'a pas tiré de coups de fusil : l'ordre matériel est sauf.

— Que se passe-t-il donc ?

Le bruit du rappel de M. Challemel-Lacour a circulé jeudi matin après le conseil des ministres.

— Le Figaro croit savoir que le prince Napoléon a fait récemment une visite à M<sup>re</sup> le cardinal de Bonnechose. Le prince aurait exprimé sa résolution d'écrire et de publier une lettre combattant l'article 7, dût cet acte entraîner son expulsion.

— M. Grévy a reçu le cardinal Guibert.

— On parle d'une lettre toute particulière de M. le comte de Chambord à M. de Baudry d'Asson, député de la Vendée, mais qui ne devait avoir aucune publicité.

— Les internationalistes ont acheté en grand nombre, à différentes municipalités italiennes, les fusils de l'ancienne garde nationale, qu'ils ont revendus à des prix dérisoires, pour être exportés en France. On estime à plus de 150,000 les fusils qui sont passés en ce moment entre des mains incon-  
(Tablettes.)

\*\*

On lit dans le Rappel, sous la signature de M. Ed. Lockroy, député radical, parlant du parti républicain :

« Nous avons vécu, pendant vingt ans, d'équivoques, de sous-entendus et de mensonges. Cela était nécessaire. »

Cet aveu n'était peut-être pas nécessaire,

mais il est instructif, et l'on voit par quels moyens les républicains sont parvenus au pouvoir.

Le mensonge est une nécessité pour la République.  
(Union.)

\*\*

Les journaux bonapartistes rappellent aux contribuables que les fonctionnaires de la République française coûtent 54 millions de plus que les fonctionnaires de l'Empire.

C'est parfaitement exact, dit l'Union. Mais ce qui ne l'est pas moins, comme le fait observer très-bien l'Union, c'est que les fonctionnaires de l'Empire coûtaient aux contribuables 60 millions de plus que ceux de la Monarchie.

\*\*

Nous pouvons annoncer avec certitude que des poursuites ont été demandées par un haut fonctionnaire du gouvernement contre le Mot d'Ordre, qui lui a consacré une note injurieuse dans un article récemment paru.

M. Lepère, à qui la chose a été d'abord demandée, s'est fort récrié contre de nouvelles poursuites de presse qui, au moment de la rentrée des Chambres, allaient produire un très-mauvais effet. Le haut fonctionnaire ne s'arrêta pas aux observations de M. Lepère et maintint son droit de poursuivre en son nom le journal dont il avait à se plaindre, si le ministre ne voulait pas en prendre l'initiative.

L'affaire est entre les mains du garde des sceaux.

\*\*

L'élection d'Orange. — M. Schnerb, le préfet de Vaucluse, qui a été mandé à Paris, n'a pas bonne opinion de la réélection de M. Gent. L'affaire de son procès a fait beaucoup de bruit.

Bien des voix feront défaut à l'ancien député d'Orange.

On nous assure que des amis de M. Gent l'ont dissuadé de se représenter et lui conseillent charitablement d'attendre quelque

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

— Je suis certaine, déclara la dame au pliant, que si la comtesse d'Anglejean s'était trouvée là, elle n'aurait pu se défendre de regretter son refus, après avoir constaté, de ses propres yeux, la grandeur d'âme de son prétendant évincé.

— Nenni, répondit la douairière en secouant sa blanche tête incrédule ; la belle Césarine n'aurait regretté qu'une chose, c'est d'avoir senti, involontairement sans doute, quelque émotion au spectacle de ce sauvetage. Et vous savez que cette charmante femme ne veut pas d'émotion.

— Mais enfin, pourquoi ?

— Parce que cela gâte le teint, marbre le visage, et peut aider à la naissance d'une ride... suprême malheur !

— Oh ! M<sup>me</sup> d'Anglejean n'en est pas encore à redouter l'invasion de ces indiscrettes !

— Il faut toujours les craindre comme le feu.

— Son cœur ni son esprit ne fonctionnent point assez pour en activer l'approche ?

— Peut-être ; mais c'est plutôt parce qu'elle est toute jeune, toute vivace et riante comme un mai fleuri.

— La croyez-vous vraiment si jeune que cela ?

— Qui donc en douterait ? Taille souple, peau fraîche, front lisse, grands yeux vifs.

— C'est un été brillant, à votre avis ?

— Voulez-vous que ce soit un printemps qui décline ? Je pourrais encore vous l'accorder.

— Voyez mon aveuglement, j'aurais parié pour un naissant automne.

— Un automne !

Ce fut une explosion d'indignation parmi les passagères, qui n'auraient peut-être pas mieux demandé, tout au fond du cœur, que leur redoutable rivale fût réellement entrée dans la troisième saison de la vie féminine, mais qui ne pouvaient vraiment l'en laisser soupçonner, tant cette éclatante beauté rayonnait encore de jeunesse.

La douairière n'insista point et reconnut même de bonne grâce que ses yeux d'octogénaire avaient bien pu la tromper.

Il n'en resta pas moins acquis aux débats que la cruelle créole avait manqué une occasion superbe d'apprécier M. de Madiran à sa valeur vraie, et même, l'émotion aidant, de revenir sur l'arrêt qu'elle avait prononcé.

— Et qu'elle ait vingt-cinq ans, comme l'affirment ses admirateurs, ou trente-trois, comme ses

détracteurs osent l'insinuer, elle aurait spirituellement agi en ne repoussant pas cet honnête et courageux garçon, conclut la douairière.

Et, cette fois, la proposition qu'elle émettait fort carrément eut la rare faveur de réunir l'unanimité des suffrages.

III

Quand Robert eut suivi, pendant quelques minutes, d'un regard distrait, la silhouette de la Ville de Royan qui se hâtait vers la mer, il se trouva subitement ramené au réalisme de sa situation par un mot respectueux de Pierrette.

— Ah ! monsieur, que vous êtes bon !... et que je vous cause d'embarras !

A vrai dire, se trouver à demi-vêtu, trempé jusqu'aux os, sur le sable humide, à côté d'une femme inconnue, non moins mouillée que lui, sa valise à ses pieds, la Gironde pour horizon, un hameau misérable pour perspective, c'était presque lamentable et à coup sûr fort original.

Pierrette n'affirmait rien de trop hardi quand elle répéta sur le même ton doux et reconnaissant :

— Que je vous cause donc d'embarras, monsieur !

Pour la première fois, et sans rien répondre à cette grande vérité, le jeune homme examina sa compagne, qui était bien une paysanne, comme le lui avait dit Rovelou.

Du moins, elle en avait le teint hâlé, les mains vulgaires, les vêtements lourds, de coupe simple. Elle n'était ni jolie, ni jeune. On eût facilement déchiffré la cinquantaine entre les plis multiples de son front et de ses joues.

Un grand air de bonté donnait un certain charme à sa physionomie sans relief, et l'intelligence vivait, très-nette, très-attirante, dans ses yeux grisâtres, ouverts sous de gros sourcils buissonneux.

De cet ensemble se dégageait le type rustique, honnête et sain, qui caractérise ces populations riveraines du fleuve.

On leur reproche la hablerie et l'oubli des promesses, sans tenir compte du vent méridional qui les berce, les grise et les emporte encore plus souvent au delà de la prudence qu'au delà de la vérité.

Et, quand la vanité, chez ces natures de paysans de la Gironde, consent à n'être que de l'amour-propre, quand la ventardise légendaire n'est que le chatouillement d'une satisfaction de clocher, rien n'est serviable, accueillant et bon comme l'habitant de ces contrées ensoleillées.

Par une pente bizarre de son esprit, porté à philosopher, ce matin-là, hors de tout propos, Robert pensait à ces traits distinctifs de race, en envisageant Pierrette. Il eut l'intuition d'être tombé sur une nature qui n'avait de vulgaire que l'enveloppe.



temps-avant de poser sa candidature dans une autre circonscription électorale.

L'opportunisme vient de recevoir les aversissements suivants.

De la part du Père Duchêne :

« La rentrée des Chambres à Paris est un fait grave. C'est le point de départ d'une étape politique nouvelle. C'est un progrès qui s'affirme. C'est la bourgeoisie qui capitule. C'est le Président de la République que l'œil du peuple peut mieux observer. C'est le Sénat qui délibère plus anxieux. C'est la Chambre des députés que les faubourgs entendent et surveillent, que les comités républicains socialistes regardent de plus près.

» Bref, le retour à Paris, c'est, par la force des choses, la Révolution qui monte...

» Je dis que le retour des Chambres à Paris est un pas en avant vers la République sociale...

» Le néant de la politique gambettiste va apparaître dans tout son éclat. A Versailles, elle trouvait encore des prétextes; elle pouvait obtenir des délais; gagner encore, gagner toujours du temps.

» A Paris, la situation ne sera plus tenable pour elle...

De la part du Proletaire :

« Le temps est proche où nous pourrions signifier leur congé à tous ces farceurs opportunistes.

» Sachons profiter de leurs fautes pour ouvrir les yeux aux ouvriers qui ne veulent pas encore voir que les bourgeois intéressés à la conservation des abus ne peuvent pas en vouloir la réforme.

» Nous sommes peut-être à la veille des élections. Préparons-nous à la lutte, préparons-nous-y avec ardeur. Il faut que cette fois nous affirmions énergiquement le réveil du prolétariat. »

Tout le monde connaît la lettre que M. le ministre des cultes a adressée à l'épiscopat au sujet du *Domine salvam fac Rempublicam*, que quelques curés retardataires négligeaient apparemment de faire chanter. Voici comment l'un d'eux, dit-on, à Paris, a spirituellement interprété la circulaire ministérielle :

« Mes Frères, a-t-il dit en chaire, dans une circulaire récente, M. le ministre de l'intérieur a demandé le secours de la sainte Eglise catholique; cet hommage public rendu à nos saintes croyances nous est précieux. Nous nous empressons donc de nous conformer, dès aujourd'hui, aux louables intentions de M. le ministre, et nous chanterons le *Domine salvam fac Rempublicam*. »

Voilà M. Lepère compromis auprès des frères et amis par sa piété.

#### MEURTRE D'UN FRANÇAIS PAR UN GENDARME PRUSSIEN.

Un grave affaire vient de se passer sur la frontière franco-allemande. Voici ce qu'on écrivait à la date du 24 novembre :

« Dimanche, à onze heures du matin, M. Hollander, âgé de vingt-huit ans, né à Brelotte, territoire de Belfort, demeurant chez son père, à Gommersdorff, ancien artilleur de la garde nationale française, revenait de Hagenbach, où il avait été à la messe, quand tout à coup il s'est vu poursuivi par un gendarme à cheval, qui a fondu sur lui en le sommant de se livrer à lui. Le jeune homme s'est retourné et a reçu à bout portant un coup de revolver dans la tête.

» La mort a été instantanée.

» M. Hollander avait fait cinq ans de service militaire en France, et a sans doute été considéré comme déserteur allemand en sa qualité d'Alsacien. Cependant Hollander est né en France, et les autorités allemandes n'avaient même pas le droit de l'arrêter, encore moins celui de le tuer.

» Demain aura lieu l'enterrement. Il y aura une imposante manifestation, car la population est indignée, et pendant une grande partie de la nuit, des bandes irritées ont circulé dans les rues en criant : Vive la France ! Mort aux gendarmes !

» Le meurtrier n'est pas encore arrêté.

» Demain, également, aura lieu une descente de la justice et l'autopsie du cadavre. »

#### Etranger.

ESPAGNE. — Depuis que l'impératrice Eugénie est arrivée à Madrid, des télégrammes de condoléance de presque tous les souverains de l'Europe lui sont parvenus au palais de Liria, où elle réside en ce moment. Une intéressante particularité nous est signalée à ce sujet : le czar et l'empereur d'Autriche ont spécialement chargé leurs ambassadeurs respectifs à Madrid de la remise des télégrammes destinés à Sa Majesté.

Madrid, 28 novembre.

Le programme des fêtes de Madrid, pour le mariage royal, a été définitivement arrêté seulement mardi, dans la soirée.

Le mariage sera célébré demain samedi 29, dans l'église d'Atocha.

La reine Marie-Christine viendra, quelques heures avant la cérémonie, revêtir sa toilette de mariée au ministère de la marine où des appartements lui seront préparés.

Dès l'aube, toutes les musiques de la garnison sonneront la diane. Durant la cérémonie du mariage, les troupes feront la haie sur tout le parcours du cortège; le soir, représentation gratuite dans tous les théâtres.

Dimanche 30, à une heure de l'après-midi, réception et baise-main général dans la salle du trône.

Le soir, banquet offert par le roi à tous les diplomates venus de Madrid; représentation de gala au théâtre royal.

gote, son linge trempé collé aux épaules, ses cheveux aplatis sur le front, un sac de voyage à la main, une paysanne au bras, montant avec lenteur un sentier pierreux conduisant à un village de trente feux, huché sur un rocher, elle eût certainement renié une relation aussi compromettante.

Lui, Robert !... la fleur de l'élegance et la poésie de la jeunesse bordelaise, se risquer en une telle compagnie, en un tel costume, et dans ce lieu perdu ! Était-il fou ou victime ?

Elle se fût demandé cela, la moqueuse, et peut-être n'aurait-elle pas eu tout à fait tort.

La montée était rude. Les premières maisonnettes apparaissaient déjà que Pierrette, essoufflée par l'effort, n'avait encore fourni aucune explication sur ce qu'elle entendait faire de son sauveur.

Un coup-d'œil jeté sur une des masures creusées dans la pierre dure et rougeâtre convainquit celui-ci que le confort y devait énormément laisser à désirer. La fumée sortait par la porte ouverte, et, sur le seuil raboteux, des enfants jouaient sans le moindre souci du débraillé vestimentaire dont Robert était si fort marié.

Ces sortes de petites disgrâces, que les événements imposent parfois au costume, sont de celles qu'un homme du monde supporte assez mal. Quand une paysanne mettait un nez curieux à la fenêtre de son taudis pour voir passer les naufragés, Robert se sentait dépité de la poursuite de ce re-

Lundi 4<sup>er</sup> décembre, grande course de taureaux, et le soir retraite aux flambeaux.

ALLEMAGNE. — Le prince Gortschakoff verra M. de Bismark, écrit-on de Berlin. Considérez comme terminée la querelle entre l'Allemagne et la Russie et comme très probable la formation d'une nouvelle triple alliance. On a des nouvelles inquiétantes de la santé du czar qui est fort éprouvé par les derniers froids.

— Le projet de créer de nouvelles fortifications dans les provinces allemandes est à l'étude.

— La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une lettre de Varzin, signée du prince de Bismark, remerciant par cette voie les nombreuses personnes qui lui ont envoyé, à la suite des nouvelles répandues sur sa santé, des conseils amicaux et des indications de remèdes; son état ne lui permet pas encore de leur écrire.

#### Chronique militaire.

M. le général de division Garnier, inspecteur général de l'École des sous-officiers, est allé au camp d'Avor proclamer le classement de sortie des élèves de l'École.

La promotion de 1879 a quitté le camp d'Avor le 22. Les officiers sont partis en congé de quarante-cinq jours, le 23. La promotion de 1880 arrivera probablement à l'École le jeudi 8 janvier.

En annonçant cette nouvelle, l'*Avenir militaire* ajoute :

« Ce sera heureusement la dernière fois que les sous-officiers d'infanterie seront condamnés à se préparer à l'épaulette dans les conditions si défavorables où se trouve l'établissement du camp d'Avor. L'École des sous-officiers, réorganisée sur des bases nouvelles, sera installée à Saint-Maixent, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1884. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

On sait qu'un récent arrêté municipal a fixé à des dates précises l'ouverture et la clôture des deux foires de Saumur, dont la durée pour chacune d'elles doit être de vingt jours, déballage et emballage compris.

En vertu de cet arrêté, la période de notre foire d'hiver a donc commencé aujourd'hui samedi 29 novembre, pour finir le jeudi soir, 18 décembre prochain.

AVIS DE CRUE. — Une dépêche d'Orléans, 28 novembre, matin, adressée au préfet d'Indre-et-Loire, est ainsi conçue :

« Par suite de la crue du Cher, on presume que le maximum de la Loire aura lieu à la Chapelle-sur-Loire le 29 novembre, à 4

gard banal.

Qu'edt-il senti s'il avait pu suivre au tournant d'une ruelle, sur la physionomie expressive et stupéfaite d'une jeune fille fraîche comme une branche de lilas blancs, l'expression d'étonnement indicible que ses allures provoquaient au passage ?

La jeune fille, que ce spectacle inattendu d'une paysanne mûre appuyée au bras d'un jeune homme paraissait immobiliser sur son banc champêtre, était assise dans une façon de berceau des plus rudimentaires, que les cercles de tonneaux enchevêtrés avec du lierre vivace tenaient suspendu dans un simulacre de jardin; beaucoup de salades, des oignons montés en graines et trois rosiers en composaient toute la flore.

Le capulet de laine rouge qu'elle tricotait à la mode méridionale, glissa de ses doigts sur le petit mur de pierres sèches qui séparait le jardin de la route étroite, en la dominant, roula dans les lierres aux larges feuilles luisantes et vint s'abattre aux pieds du pauvre Robert.

Machinalement, il leva la tête et reçut en plein visage le rayon vif, pur et éblouissant des yeux les plus splendides qu'il eût jamais rencontrés.

Des yeux immenses, qui déployaient leur velours sombre frangé de soie, dans la pâleur muette et lumineuse d'un visage allongé, distingué, pensif.

Robert songea soudainement qu'il était dépeigné, dévêtu, ridicule, horrible !

heure du matin, et qu'il s'élèvera environ à 2<sup>m</sup> 70. »

A Saumur, la Loire est à 2<sup>m</sup> 50.

La foire. — Parmi les curiosités de la foire, nous devons signaler un LION magnifique pris à l'état sauvage dans un piège, après une chasse continue de 28 jours, par M. Bombonnel.

Cet animal, remarquable par sa longue crinière, sa force et son agilité, est originaire du Mont-Atlas. Nous ne croyons pas qu'on n'en ait jamais vu un semblable à Saumur.

Tous les soirs, son repas lui est servi, sur le quai de Limoges, à 8 heures 1/2.

ANGERS.

Lundi, rue Lyonnaise, M<sup>lle</sup> Chatrier était bien tranquillement chez elle, quand elle entendit, dans sa cuisine, un bruit qui lui sembla étrange. Elle courut aussitôt pour se rendre compte de la provenance de ce bruit, et vit une femme qui furetait dans un buffet, absolument comme si elle eût été dans sa propre demeure.

— Que faites-vous là ? dit la maîtresse du logis.

— Je cherche de l'argent, répondit l'audacieuse voleuse.

— J'en suis contrariée, mais vous n'en aurez pas, et quand je fais la charité ce n'est pas de cette façon.

— Je veux cent sous, et tout de suite, reprit la voleuse; et à peine disait-elle ces mots qu'elle s'élançait sur M<sup>lle</sup> Chatrier et lui tirait fortement les cheveux.

Celle-ci eut la plus grande peine à se débarrasser de cette furieuse pour appeler du secours. Ce ne fut qu'à ce moment que la voleuse s'esquiva et prit la fuite.

Sur ces entrefaites passait un agent de police auquel on racontait le fait en lui montrant la femme qui fuyait, mais on ne nous dit pas qu'il se soit mis à sa poursuite.

(Courrier d'Angers.)

La communication suivante a été faite à l'Académie des sciences, dans sa dernière séance :

« L'ardoise est un schiste argileux, feuilleté, plus ou moins dur; chimiquement parlant, c'est un silicate d'alumine et de fer un peu magnésien. M. Maumené a pensé que la présence d'une certaine proportion de carbonate de chaux dans l'ardoise devait jouer un rôle défavorable au point de vue de sa résistance aux agents atmosphériques. Il a donc analysé trois espèces d'ardoises : celles d'Angers, qui ne contiennent que 54 millièmes de carbonate de chaux; celles de La Chambre (Savoie), qui en renferment 275, et celles de Laragna (Italie), qui en contiennent 537 millièmes.

» Ces analyses font ressortir la grande supériorité des ardoises d'Angers. »

LE MANS.

L'assassin de Huillé. — Abraham, l'assassin de M<sup>me</sup> Quartier et de Marie-Lerée, a été arrêté jeudi soir à la gare du Mans.

La valise faillit choir de sa main. Ses yeux se fermèrent nerveusement. Pierrette dut sentir frissonner de colère le bras généreux qui la soutenait.

Ah ! vraiment, il avait fait là une belle école !... Se jeter à l'eau comme un terre-neuve, repêcher une paysanne, l'entourer de soins comme un docteur, la ramener comme un ami, et nourrir le fantastique espoir de trouver une hôtellerie décente dans ce pays où les habitants se creusaient des tanières en guise de maisons !... C'était digne d'un étourdi, d'un franc imbécile !...

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

#### Théâtre de Saumur.

Trois Représentations données par la

TROUPE JAPONAISE.

Aujourd'hui SAMEDI, deuxième représentation. — Demain DIMANCHE, clôture.

— Mademoiselle Pierrette, répondit-il avec douceur, nous allons régulariser, au plus vite, si vous le voulez bien, notre situation respective, et même nos toilettes, qui ont toutes deux un côté plaisant.

— Je suis toute à vos ordres, monsieur.

— Vous sentez-vous la force de regagner le village ?

— Je l'espère, monsieur; me voici remise maintenant... sauf les jambes...

— Mon bras vous aidera, vous me guiderez, et, s'il plaît à Dieu de nous faire atteindre sans autre incident vos rochers, vous m'y découvrirez bien quelque abri pour y procéder à une transformation des plus urgentes.

— La maison de ma mère est à vous, monsieur, répondit simplement Pierrette en se mettant en marche.

Mais elle ne fit que quelques pas. Un nouvel étourdissement la saisit, et, sans le bras de Robert qui la soutint, elle eût fait une chute sur le sable.

— Allons, appuyez-vous, je suis de force à gravir ces pentes avec mon double fardeau, sourit-il en regardant sa valise, qu'il tenait d'une main ferme, comme le seul espoir qui lui restât de réparer bientôt les conséquences désastreuses de son bain.

Ah ! si la belle et railleuse comtesse d'Anglejean eût aperçu son danseur, son assidu, son prétendant, sans chapeau, sans cravate et sans redin-



Au moment où les gendarmes lui mettaient les menottes, M. Quartier fils, que ses affaires avaient appelé au Mans, se trouvait présent. Un gendarme lui a confirmé que c'était bien là Abraham, facile à reconnaître, du reste, au signalement donné par une petite fille de Huillé. Contrairement à ce que l'on croyait, Abraham n'avait rien changé à sa figure ni à son habillement.

#### Tours.

Les ouvriers de passage sans travail sont nombreux depuis quelques jours. La R. F. est loin de diminuer le nombre de ces malheureux. Des billets de logement sont donnés à ceux d'entre ces ouvriers qui sont âgés ou infirmes, aux autres on donne l'abri... du violon, avec une 1/2 livre de pain et le feu du bureau de police.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Nous apprenons que le château de Méré, situé dans la commune d'Artannes, arrondissement de Tours, appartenant M. Pissiez, ancienne résidence de M. Gouin, sénateur, a été entièrement consumé dans la nuit de jeudi à vendredi de la semaine dernière.

#### CHINON.

Le département d'Indre-et-Loire vient de voir disparaître un des très-rares survivants des guerres du premier Empire, et de perdre en même temps un de ses meilleurs citoyens.

M. le baron Henri-Jacques Guillot de la Poterie est mort ces jours derniers, à Chinon, à l'âge de 89 ans, des suites d'une congestion cérébrale.

M. de la Poterie était le type de la loyauté, du courage et de la bonté.

#### POITIERS.

Nous empruntons au *Courrier de la Vienne* le compte rendu suivant de l'audience du 24 novembre de la Cour d'assises de Poitiers :

« L'audience de ce jour avait un intérêt particulier, par suite de la comparution de Jules Mignon, le Latude poitevin, né à Champniers, et la terreur des habitants de l'arrondissement de Civray.

« Dès onze heures, la salle des Pas-Perdus était envahie par une foule considérable de curieux, attendant l'ouverture de l'audience. Mais on apprit, au dernier moment, que Mignon, qui avait promis de se rendre de bonne grâce au palais, s'était refusé catégoriquement à comparaître.

« La Cour procéda d'abord à l'appel des jurés désignés dans cette session. Cette opération terminée, comme Mignon n'était pas encore arrivé, la Cour chargea M. Milleteau, l'un des huissiers-audienciers, de se rendre à la maison d'arrêt pour faire sommation à Mignon d'avoir à comparaître, sans quoi la Cour passerait outre aux débats, sans entendre ses moyens de défense.

« Après avoir rédigé son exploit, M. Milleteau se rendit à la prison où il trouva Mignon, au greffe, dans les meilleures dispositions et prêt à partir.

« En effet, quelques instants après, une magnifique calèche sortait de la prison et, sur la demande de l'accusé, remontait la rue des Basses-Treilles et traversait le centre de la ville, pour aborder l'échelle du palais et arriver de ce point à la salle d'audience, où il excita la curiosité générale.

« Mignon est vêtu d'un paletot gris fer, d'un pantalon gris rayé et d'une chemise de coton rayé violet.

« Sa physionomie, en général, n'offre aucun caractère particulier, il porte les moustaches, les cheveux coupés demi-ras sont très-noirs. — Il a l'air intelligent et ne paraît pas viser à la pose. Son attitude à l'audience est convenable. Pendant une partie de la séance, il se tient dans la posture du recueillement et semble même être plongé dans de profondes méditations.

« M. le président procède ensuite au tirage des jurés, et s'adressant à l'accusé lui demande ses nom, prénoms et profession.

« Celui-ci déclare se nommer Mignon, Jules, né le 28 avril 1844, à Champniers, arrondissement de Civray.

« M. le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

« Cette lecture terminée, M. le président procède à l'interrogatoire de Mignon. — Ja

demande, dit l'accusé, que la réclusion prononcée contre moi, à Bourg, soit confondue en une peine de travaux forcés qui me permette de me rendre à la Nouvelle-Calédonie, où je pourrai me créer une situation sociale!

« A la suite du résumé, le jury s'est retiré dans la salle de ses délibérations, d'où il est revenu une heure après en apportant un verdict de culpabilité contre Mignon, qui a été condamné à vingt ans de travaux forcés et vingt années de surveillance de la haute police. — La peine de dix années de réclusion prononcée par la Cour d'assises de Bourg se confondra avec cette condamnation. »

UN EXPLOIT DE LA R. F. — Sous ce titre, ont lu dans le *Courrier de la Vienne* :

« Un brave et digne garde-champêtre de la commune de Poitiers, M. Champion, vient d'être révoqué aussi brutalement que le serait un mauvais employé, pour avoir assisté à... la conférence de M. Chesnelong. Que n'avait-il pris part à un enterrement civil ?

« L'exécution qui vient d'avoir lieu est tellement républicaine — que, de concert avec nos confrères de la presse conservatrice, nous proposons d'ouvrir une souscription de 1 fr. par personne en faveur du pauvre garde-champêtre, arbitrairement exproprié de ses fonctions.

« Contre de pareilles injustices, il faut protester d'une manière pratique. Il est temps, et grand temps, de donner à nos tyrannaux les leçons qu'ils méritent, en organisant, quand les circonstances le permettent, le « Denier de la Révocation ».

« M. Champion était un excellent garde-champêtre. Il serait certainement un garde particulier accompli.

« Après avoir pourvu aux premiers besoins d'un homme qui n'avait d'autre ressource que son emploi, les conservateurs sauront, nous l'espérons, lui fournir les moyens de gagner le pain que la R. F. vient de lui confisquer. »

#### MONTMORILLON.

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

« Dimanche dernier, un accident épouvantable se produisit rue de l'Ormeau, à Montmorillon.

« Vers trois heures de l'après-midi, le mur de 40 mètres de hauteur de la maison nouvellement construite, appartenant à M. Joyeux, miné par la gelée et détremé par la pluie tombée samedi et dans la nuit de dimanche, s'effondrait sur l'immeuble de M. Bordesoulle, occupé par les époux Michon.

« A ce moment le chef de famille était absent; mais la mère et ses trois enfants se trouvaient à la maison. La femme Michon, qui était assise et adossée à la cheminée, fut renversée et en partie recouverte par des matériaux; le plus jeune des enfants, âgé de 3 ans, fut tué sur le coup et entièrement enseveli sous les décombres; les deux aînés, préservés par la table qui se trouvait placée entre eux et leur mère, ne furent pas atteints et purent appeler au secours.

« Au bruit de l'accident, tous les voisins accoururent et s'efforcèrent de dégager la mère qui avait reçu une légère blessure à la tête et des contusions sans gravité aux jambes.

« Quant au pauvre enfant de 3 ans, il fut retiré près d'une heure pour le retirer de dessous les moellons.

« Une partie du mobilier des époux Michon a été broyée ou détériorée. »

#### Faits divers.

D'après les ordres du ministre des finances, la Monnaie de Paris frappe en ce moment des pièces divisionnaires d'argent.

Ces pièces sont destinées à remplacer dans la circulation les pièces italiennes, qui n'auront plus cours en France à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Le maire de Ribérac (Dordogne) vient de prendre un arrêté qui rétablit, dans cette ville, la taxe sur la viande de boucherie.

Eu égard à la misère des temps, dont souffrent surtout les ouvriers, le conseil mu-

nicipal de Quimper (Finistère) vient de voter les fonds nécessaires à l'acquisition... De vêtements à distribuer aux pauvres de la ville? Hélas! non, mais bien d'un buste de la République, qui sera placé dans la salle de ses délibérations.

Le besoin de ce plâtre se faisait, paraît-il, vivement sentir aux pauvres diables qui souffrent du froid et de la faim.

Les journaux du Morbihan disent qu'un fait d'insubordination vient de se produire au lycée de Lorient:

Cinq élèves ont quitté les rangs pendant la promenade et sont restés toute la nuit en dehors de collège.

Le lendemain, ils se sont présentés au proviseur, qui les a fait remettre à leurs correspondants.

#### Bibliographie.

St-MICHEL ET LE MONT-St-MICHEL. — Depuis quelques années, le Mont-Saint-Michel, rendu à sa destination primitive, attire chaque année des milliers de visiteurs venus les uns pour assister aux grandes fêtes religieuses qui s'y célèbrent, les autres en simples touristes. Il devenait donc utile d'ajouter aux volumes déjà publiés sur le glorieux archaïque et le monument élevé en son honneur, un ouvrage digne du sujet. C'est ce qu'ont entrepris et exécuté avec succès les trois auteurs du volume que vient de mettre en vente la maison Didot.

Il fallait, en effet, les vues élevées, le style noble et la science profonde de M<sup>r</sup> Germain, évêque de Coutances, pour traiter la partie théologique de l'ouvrage: *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel dans le plan divin*. Dans la partie historique, la plume de M. l'abbé Brin fait ressortir le rôle de Saint-Michel dans les grands événements accomplis depuis l'origine du monde, elle raconte les destinées de cette montagne célèbre. Tout en retraçant les faits, M. l'abbé Brin colore et vivifie son récit par des anecdotes et des légendes. Quant à la partie artistique, elle était d'avance dévolue à M. Corroyer, le savant architecte qui dirige la reconstruction du plus beau monument élevé à Saint-Michel. Cette partie est naturellement divisée en deux chapitres: *Iconographie de Saint-Michel et monuments élevés en l'honneur de l'archaïque*.

On le voit, l'ouvrage s'adresse à toutes les classes de lecteurs et tous le liront avec plaisir.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. *Institutions, usages et costumes*. — En publiant cette année le volume dont le titre précède et qui sera suivi l'année prochaine par: *Les lettres, sciences et arts au XVII<sup>e</sup> siècle*, la maison Firmin-Didot a voulu combler la lacune qui existait entre les quatre volumes du bibliophile Jacob sur le *Moyen Age et la Renaissance*, et les deux volumes du même auteur sur le *XVIII<sup>e</sup> siècle*. Le succès qui a accueilli les précédents volumes de cette collection nous dispense de nous arrêter pour faire ressortir soit le côté artistique, soit l'érudition de l'auteur. Il nous suffira de dire que ce nouveau volume est, en tous points, digne de ses aînés.

L'EGYPTE. *Alexandrie et le Caire*. — M. Maspero, professeur au Collège de France, nous donne une traduction de l'ouvrage allemand de M. Georges Ebers, sur cette terre qui a toujours, pour des causes diverses, attiré l'attention et excité la curiosité. Le moment semble tout à fait propice pour parler de cette partie de l'Orient; les grands travaux exécutés ces temps derniers et les événements qui s'y accomplissent semblent avoir, s'il est possible, surexcité la curiosité. L'ouvrage aura deux parties; la première, qui vient de paraître, nous mène d'Alexandrie au Caire en nous traçant à grands traits les vicissitudes de la première et les splendeurs de la seconde. Quant à la seconde partie, actuellement en préparation, elle comprendra le *Fayoum*, *Thèbes* et la *Haute-Egypte*. Inutile d'ajouter que l'illustration et l'impression de ce volume petit in-folio, édité par la maison Didot, sont exécutées avec tous les soins que ces éditeurs apportent dans tous les ouvrages sortis de leurs presses. B. DES H.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules Rouff, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire

du 4<sup>e</sup> fascicule consacré au département de l'Allier :

TEXTE : Description physique et géographique. — Histoire du département. — Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistique, etc., etc.

GRAVURES : Vue de Vichy. — Une Verrerie dans le Bourbonnais. — Eglise abbatiale de Saint-Menoux. — Ruines du château de Murat. — Carte coloriée du département.

La livraison, 15 centimes. — Le fascicule du département, 75 centimes.

#### Place du Petit-Thouars.

EXPOSITION DU GRAND MUSÉE ROMAIN  
Aléthroscope

Visible pour tous, hommes, dames, demoiselles et enfants.

Demain dimanche,

CHANGEMENT DE SPECTACLE.

Ouverture tous les soirs, de 6 heures 1/2 à 10 heures, et les jeudis et dimanches, de midi à 10 heures du soir.

Entrée du jour, 20 centimes, et le soir 30 centimes. — Moitié prix pour les enfants de moins de 10 ans.

SIXIÈME ANNÉE.

#### L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis.

L'Éclaircur financier est indispensable à tous les porteurs de titres.

Résumé de chaque numéro :

Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de Fer, Renseignements détaillés sur toutes les Valeurs, Assemblées, Listes de tous les Tirages, Echances et prix exacts des Coupons, Cours officiels de toutes les Valeurs.

2 francs par AN.

PRIME GRATUITE

#### UN MAGNIFIQUE PORTEFEUILLE

En Cuir de Russie.

PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revaléschiere du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué. La Revaléschiere m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revaléschiere. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revaléschiere chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

P. GODET, propriétaire-gérant.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 NOVEMBRE 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % . . . . .	81 95	0	0	Crédit Foncier colonial . . . . .	470	0	0	Canal de Suez . . . . .	718 75	0	0
3 % amortissable . . . . .	83 80	0	0	Crédit Foncier, act. 500 f. . . . .	1060	13	50	Crédit Mobilier esp. . . . .	567 50	0	0
4 1/2 % . . . . .	112 75	1	50	Obligations foncières 1877 . . . . .	374	0	0	Société autrichienne . . . . .	567 50	0	1 55
5 % . . . . .	115 37	0	0	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial . . . . .	700	0	0	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor . . . . .	518	0	0	Crédit Mobilier . . . . .	561 25	1	25	Orléans . . . . .	387	0	0
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .	507	0	0	Crédit foncier d'Autriche . . . . .	690	1	25	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	384	0	0
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . .	507	0	0	Est . . . . .	704 50	0	50	Nord . . . . .	399	0	0
— 1865, 4 % . . . . .	520	0	0	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1182 50	7	50	Ouest . . . . .	384 50	0	0
— 1869, 3 % . . . . .	406	0	0	Midi . . . . .	863	0	0	Midl. . . . .	383 50	0	0
— 1871, 3 % . . . . .	403 25	1	25	Nord . . . . .	1470	0	0	Paris (Grande Ceinture) . . . . .	386	0	0
— 1875, 4 % . . . . .	513 50	0	0	Orléans . . . . .	1443	0	0	Paris-Bourbonnais . . . . .	384	0	0
— 1876, 4 % . . . . .	513	0	0	Ouest . . . . .	755	0	0	Canal de Suez . . . . .	563	0	0
Banque de France . . . . .	3390	0	0	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1310	10	0				
Comptoir d'escompte . . . . .	830	0	0	C. gén. Transatlantique . . . . .	613	0	50				
Crédit agricole . . . . .											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers)
8	56	omnibus-mixte.
1	23	soir, omnibus-mixte.
3	24	soir, omnibus-mixte.
7	15	soir, omnibus-mixte.
10	37	soir, omnibus-mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	31	omnibus-mixte.
9	40	soir, omnibus-mixte.
19	40	soir, omnibus-mixte.
4	44	soir, omnibus-mixte.
10	38	soir, omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE BELLE MAISON.**  
AVEC GRAND JARDIN  
Située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 27.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS. (634)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE Ensemble ou séparément.**  
Commune d'Allonnes.  
**MAISONS** et DÉPENDANCES, au bourg.  
Une FERME, près le bourg.  
Une FERME, à Saint-Aubin.  
Contenance cadastrale : 20 hectares 92 ares.  
Commune de Longué.  
**MAISON** et TERRES, au bourg.  
**MAISON** et TERRES, à la Chaussée et aux Sables.  
Contenance cadastrale : 4 hectares 82 ares.  
S'adresser audit notaire. (617)

**VILLE DE SAUMUR.**  
**ADJUDICATION**  
DES  
**TRAVAUX DE BATIMENT ET DE VOIRIE**  
A exécuter pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883 et 1884.

Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le samedi 6 décembre 1879, à une heure précise de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, par le Maire, assisté de deux Conseillers municipaux, en présence du Receveur municipal et de l'Architecte de la ville, et en la forme accoutumée, aux adjudications publiques, au rabais, et sur soumissions cachetées, des travaux de bâtiment et de voirie de la ville de Saumur, à exécuter pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883 et 1884.

Lesdits travaux seront divisés en trois parties; chacune de ces parties fera l'objet d'une adjudication spéciale, savoir :

- 1<sup>o</sup> Travaux de bâtiment, comprenant : Terrasse, maçonnerie, charpente, plâtrerie, fumisterie, menuiserie, serrurerie, peinture et vitrerie;
- 2<sup>o</sup> Travaux de bâtiment, comprenant : Couverture, plomberie et zincage;
- 3<sup>o</sup> Travaux de voirie, comprenant : Terrasse, pavage, empierrement, fournitures de matériaux et transports.

On peut prendre connaissance des cahiers de charges et des séries de prix, au Secrétariat de la Mairie de Saumur, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, fêtes et dimanches exceptés.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 16 novembre 1879.  
Le Maire, J. COMBIER. (632)

**A LOUER PRÉSENTEMENT, MAISON DE CAMPAGNE**  
Située près le bourg de Saint-Lambert.  
S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8. (443)

**A VENDRE UNE JUMENT**  
Avec son harnachement.  
S'adresser au bureau du journal.

**LA BANQUE CENTRALE D'ÉMISSION ÉMET**  
**10,000 BONS HYPOTHÉCAIRES De 350 fr.**  
REMBOURSABLES A 400 FR. EN 20 ANNÉES.  
Intérêt annuel : 20 fr. payables par semestre (Jouissance du 1<sup>er</sup> Janvier 1880).  
LE PLACEMENT RESSORT A 6 71 % SANS COMPTER LA PRIME DE REMBOURSEMENT.

Garantie : une première hypothèque sur :

- 1<sup>o</sup> Deux millions deux cent mille mètres de terrains à construire à Soulac-Bains (Gironde);
- 2<sup>o</sup> Un beau château approprié en Casino;
- 3<sup>o</sup> Un grand hôtel en pleine exploitation.

Le produit des BONS est destiné à la création de l'entreprise et à développer les opérations de la Société au moyen des immeubles et terrains qu'elle vient d'acquérir; à établir un chemin de fer de la gare à la plage; à installer sur le bord de la mer un magnifique Casino dans le château acquis à cet effet; enfin à construire de nombreux chalets modèles.

Un Comité sera constitué pour veiller à l'exécution des engagements pris en faveur des porteurs de BONS.

**ON VERSE** 50 fr. en souscrivant; 100 fr. à la répartition; 200 fr. du 1<sup>er</sup> au 15 janvier contre remise du titre.

Toute souscription de Dix BONS donnera droit à l'échange contre mille mètres de terrains à prélever sur ceux de la Société. — La plus-value espérée sur ces terrains permet d'évaluer le bénéfice à réaliser à quatre ou cinq fois le capital souscrit.

**LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE SERA OUVERTE**  
**Les 8, 9 et 10 Décembre**  
A PARIS : à la BANQUE CENTRALE D'ÉMISSION, 92, rue Neuve-Saint-Augustin;  
A BORDEAUX : chez MM. H. DE LONGUEURIE et C<sup>ie</sup>, banquiers;  
Et chez tous les banquiers correspondants.  
**On souscrit dès maintenant.**  
Les souscriptions libérées immédiatement jouiront d'une bonification de 5 francs. (650)

**A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE JOLIE MAISON**  
Sise au Pont-Fouchard,  
Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrétés;  
Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.  
S'adresser à M. BOUCHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (45)

**A LOUER PRÉSENTEMENT, OU POUR LA SAINT-JEAN. UNE MAISON**  
Composée de six pièces, autrefois occupée par M. Petit, ancien liquoriste, située au coteau Charrier, joignant le chalet de M. Mayaud.  
S'adresser à M. AUBIN. (491)

**A LOUER PRÉSENTEMENT, OU POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE, PORTION DE MAISON**  
S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

**LOSANGE PURGATIF**  
Anciennement GANGE PURGATIF  
  
Très facile à prendre, sans secouer ni coliques, ni nausées, ni constipation.  
Fait TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.  
Les deux purgations, 1<sup>re</sup> 80; par la poste, 1<sup>re</sup> 86.  
Se trouve dans toutes les pharmacies. (552)

**A VENDRE Grand assortiment DE BEAUX PLANTS DE PEUPLIERS**  
Suisses et d'Italie.  
CHEVELUS DE VIGNES ROUGES de Bourgoin, PINOT BLANC, Griffes D'ASPERGES d'Argenteuil, etc., etc.  
S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (503)

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier-audencier, demande de suite un petit clerc.

**L'AGRICULTEUR FRANÇAIS**  
ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS FIXES  
Contre la MORTALITÉ du Bétail et des Chevaux.  
Siège social : 1, Carrefour de la Croix-Rouge, 1, PARIS.  
Les exercices sont de 3 mois. Les Comptes réglés chaque trimestre sont soumis à une Assemblée et les Sinistres payés immédiatement après. — Pour renseignements, prospectus, tarifs, s'adresser à la Direction générale.  
On demande des Agents pour 1, 2 ou 3 Cantons. (492)

**FABULEUX!**  
Montres garanties de Genève à remontoir, en simili-or 18 lignes, litre (OR BRILLANT garanti depuis 15 juillet 1870), rubis avec mise à l'heure et à secondes (privatisant en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent 150 francs), vendues à 29 fr. 50 c.  
MONTRES OR pour hommes, 8 rubis, 75 fr.  
MONTRES OR pour dames, 8 rubis, 42 fr.  
MONTRES OR ou Léontines (or mix.), 17 ou 20 fr.  
MONTRES OR p<sup>o</sup> dames, 8 rubis, 55 à 60 fr.  
MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, à 32 fr.  
Les marchandises sont livrées garanties 2 ans.  
M<sup>e</sup> H. DEYDIER (fabricant), rue de Montbranc, 26, à Genève. Garantie 2 ans. Envoi contre mandat-p<sup>o</sup> ou cont. remboursement. Affranchissement : 25 centimes.  
Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

**GAZETTE DE PARIS**  
Le plus grand des Journaux financiers  
HUITIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.  
PAR AN 4 FRANCS  
Semaine politique et financière — Etudes sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères — Chemins de fer, Travaux, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voltures, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance. — Remboursement des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages.  
Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
**2<sup>e</sup> LA Première Année**  
Prime Gratuite  
**LE BULLETIN AUTHENTIQUE**  
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots  
PARAISANT TOUS LES 15 JOURS.  
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.  
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 50, Rue Taillout — Paris.  
LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taillout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

**COMMISSION, NÉGOCE EXPORTATION, IMPORTATION**  
Maison fondée en 1879  
**FÉLIX HÜTT**  
SAUMUR (Maine-et-Loire).  
**ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES QUIRI et Cie**  
Schiltigheim-Strasbourg  
CONSTRUCTEURS PRIVILÉGIÉS  
Des POMPES système MAGINOT, brev. S. G. D. G., à propulseur hélicoïde, détérioration nulle, débit énorme, aspiration pratique de 8 à 9 mètres, pour Travaux hydrauliques, Docks, Canaux, Epaissements, Irrigations et Travaux publics, en général.  
**VENTE ET LOCATION**  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. A. HUBERT, mécanicien à Saumur.  
**SEUL REPRÉSENTANT**  
Pour Maine-et-Loire et les arrondissements de Chinon, Loudun, Thouars et La Flèche. (646)

**A LA PAIX**  
**SARGET-GIRAULT**  
6, Rue d'Orléans, 6, SAUMUR  
CORSETS GRAVATÉS BRILLANTS ÉVENTAILS  
MERCERIE BONNETERIE LINGERIE GANTERIE

Maison reconnue pour vendre toutes ses marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

Gants Suède, 2 boutons, pour dames . . . . .	1 45
Gants Suède, 3 boutons, pour dames . . . . .	1 50
Gants Suède chevreau, 2 boutons, pour hommes . . . . .	2 75
Gants Tyrol, 3 boutons, pour dames . . . . .	1 90
Gants Turin, qualité supérieure, 2 boutons, pour dames . . . . .	2 25
Gants Turin, qualité supérieure, 1 bouton, pour hommes . . . . .	2 25
Gants Turin, qualité supérieure, 4 boutons, pour dames . . . . .	2 90
Gants chevreau, 3 boutons, pour dames . . . . .	2 95
Gants chevreau, 2 boutons, pour hommes . . . . .	2 95

**GANTS D'UNIFORME.**

Gants castor, sous-officiers, 1 bouton, qualité garantie . . . . .	1 95
Gants castor piqués fins, 2 boutons, qualité garantie . . . . .	2 95
Gants chien blanc piqués, extra-fins, 2 boutons, qualité garantie . . . . .	3 45

**CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FLANELLE**  
Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier.  
**SPECIALITÉ DE PARFUMERIE VENDUE AU RABAIS**  
Ceintures Hygiéniques, Espagnoles et Bayadères

Thés **CHOCOLAT** Vanille  
Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON**  
PARIS  
Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.  
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.  
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

**DENTIFRICES du D<sup>r</sup> DELABARRE**  
Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale  
Tontifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.  
**MIXTURE ORIENTALE**  
Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.  
Dépôt : France et Étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.  
Dépôt chez M. Henri FOURNIER, 18, rue du Puits-Neuf, à Saumur.